

BUDGET 2001-2002

**2 MILLIARDS DE DOLLARS DE PLUS POUR LA SANTÉ ET
LES SERVICES SOCIAUX**

Québec, le 29 mars 2001 – La vice-première ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances, M^{me} Pauline Marois, annonce une injection supplémentaire de deux milliards de dollars dans le réseau de la santé et des services sociaux, dans le cadre du **Discours sur le budget 2001-2002**. Ces ressources additionnelles permettent d'augmenter de 1,3 milliard de dollars le budget de la santé et des services sociaux et de créer une réserve de 600 millions de dollars, affectée notamment à la modernisation du réseau. Le **Budget 2001-2002** comprend de plus plusieurs nouvelles initiatives visant à améliorer les services aux jeunes et à leur famille, les services à domicile, les services aux personnes âgées en perte d'autonomie, ainsi qu'à renforcer l'aide aux joueurs pathologiques.

M^{me} Marois a souligné que « le gouvernement a pris et continuera de prendre les moyens nécessaires afin que tous et chacun puissent bénéficier, sans délai indu, des soins les plus adéquats, indépendamment de leur condition financière ».

L'accroissement des budgets de fonctionnement

Dans le **Discours sur le budget 2001-2002**, la vice-première ministre et ministre d'État à l'Économie et aux Finances annonce un accroissement des budgets de fonctionnement du réseau de la santé et des services sociaux de 1,3 milliard de dollars, pour l'année 2001-2002. Par rapport aux prévisions de mars 2000, l'enveloppe budgétaire du réseau pour le prochain exercice financier est ainsi portée de 15,4 milliards de dollars à 16,7 milliards de dollars. Le budget affecté à la santé et aux services sociaux atteint ainsi 40 % des dépenses de programme, comparativement à 36 % en 1997-1998. Depuis cette date, les budgets alloués au secteur de la santé et des services sociaux ont augmenté de près de 30 %.

Une réserve de 600 millions de dollars pour moderniser le réseau

M^{me} Marois annonce également la mise sur pied d'une réserve de 600 millions de dollars constituée à même les excédents budgétaires de 2000-2001. Cette réserve permettra de moderniser le réseau et de donner suite à l'une des recommandations les plus intéressantes de la Commission Clair qui concerne la mise en place de groupes de médecine de famille.

Cette réserve sera également utilisée pour moderniser les équipements, systèmes informatiques et installations immobilières du réseau.

Des initiatives nouvelles, pour la qualité de vie des citoyens

M^{me} Marois annonce par ailleurs plusieurs initiatives nouvelles, qui auront un impact direct et immédiat sur la qualité de vie des Québécoises et des Québécois.

- Des dotations budgétaires de 45 millions de dollars au cours des trois prochaines années sont affectées aux services de base à l'enfance et à la jeunesse, afin d'en assurer la consolidation.
- Le financement destiné au réseau d'entreprises d'aide domestique est dorénavant engagé sur une base permanente, et porté à 32 millions de dollars par année.
- Une somme de 30 millions de dollars est dégagée chaque année pour de nouveaux services adaptés aux personnes âgées en perte d'autonomie.
- Le budget destiné à l'aide aux joueurs pathologiques est porté à 20 millions de dollars annuellement.

Une priorité confirmée, même si l'argent est à Ottawa

M^{me} Marois a souligné que le **Budget 2001-2002** confirme la priorité accordée par le gouvernement à la santé. Elle a ajouté : « Au cours des quatre dernières années particulièrement, le gouvernement a consacré un effort gigantesque afin de réinjecter des fonds dans le réseau de la santé et des services sociaux. Alors que l'argent est à Ottawa, nous avons assumé la responsabilité de ces services essentiels avec la plus grande détermination et

le plus grand souci de compassion. Le budget que je présente aujourd'hui confirme sans ambiguïté que nous continuerons de le faire. »

– 30 –

Source : Nicole Bastien
Attachée de presse
Cabinet de la vice-première ministre et
ministre d'État à l'Économie et aux Finances
Tél. : (418) 643-5270 ou (514) 499-2551
www.finances.gouv.qc.ca